

EAUX POTABLES

Le programme de contrôles analytiques simples des eaux distribuées, l'assistance aux communes et distributeurs d'eaux lors de contamination de leurs ressources ou de leurs réseaux de distribution et la poursuite de l'effort d'introduction de l'autocontrôle des 289 distributeurs d'eau du canton ont constitué les pôles d'activités principaux de l'année 2013.

Ces activités ont été complétées par la validation de projets de construction, l'autorisation d'exploitation de nouveaux ouvrages de captage et de traitement d'eau, la surveillance analytique d'eaux captées à proximité d'objets à risques (anciennes décharges, sites contaminés, etc.) ainsi que par les campagnes de suivi de ressources caractéristiques en eaux souterraines, menées sous contrat dans le cadre du réseau national d'observation des eaux (NAQUA).

Un temps important a été consacré à répondre à plus d'un millier de demandes d'informations et d'analyses spécifiques de la part de distributeurs, de communes, de bureaux techniques, ainsi que par des citoyens et des media, inquiets ou curieux au sujet des eaux distribuées. Le portail informatique cantonal et l'avènement généralisé du courrier électronique ont décuplé le nombre de demandes d'informations de tous genres.

Qualité hygiénique des eaux distribuées

Les résultats obtenus en 2013 sur les 2845 échantillons d'eau analysés ont été péjorés par plusieurs périodes de fortes pluies (notamment au mois d'octobre), durant lesquelles de nombreux puits et sources ont été souillés par des eaux de ruissellements. Cette situation nécessite une attention plus soutenue de la part des distributeurs d'eau.

En raison de défauts d'ouvrages, de zones de protection mal respectées, d'installations de traitement d'eau mal entretenues, treize contaminations significatives de réseaux de distribution par des bactéries d'origine fécale ont été relevées. Les principales mesures d'urgence exigées ont consisté à la mise hors service de captages à titre temporaire (9 cas) ou définitif (1), la mise en conformité d'ouvrages ou des zones de protection (14 cas), la désinfection de réservoirs et réseaux communaux (16 cas) et l'information à la population de la nécessité de procéder à la cuisson de l'eau avant tout usage alimentaire (2 cas). Environ 5% des réseaux distribuent une eau de qualité hygiénique périodiquement insuffisante pouvant, dans les cas défavorables, présenter un risque d'atteinte à la santé publique.

Composition chimique des eaux distribuées : nitrate et micropolluants

La teneur en nitrate dépassait la valeur de tolérance de 40 mg/l dans cinq réseaux communaux, alimentant globalement 2'350 habitants. Une commune, ne disposant pas de raccordement sur un réseau voisin, a l'obligation de communiquer à ses habitants l'interdiction d'utiliser l'eau du robinet pour la préparation de biberons en raison des risques de méthémoglobinémie des nourrissons. Une autre commune a dû renoncer à son puits et assurer l'alimentation de son réseau de distribution par une association régionale voisine. Dans 31 autres réseaux, alimentant près de 20'000 habitants, les teneurs en nitrate, comprises entre 30 et 40 mg/l, sont proches de la valeur de tolérance. La situation globale en matière de teneur en nitrate connaît une amélioration progressive dans le canton, par mise hors service de sources ou modifications de pratiques agricoles. Le soutien cantonal, via la participation aux frais relevant des études hydrogéologiques et agronomiques, permet d'encourager les démarches d'assainissement. Plusieurs sources marquées ont désormais atteint l'objectif de qualité pour eaux potables (moins de 25 millièmes de gramme de nitrate par litre).

Des analyses de produits phytosanitaires réalisées par le laboratoire cantonal de Bâle-Ville pour 34 ressources vaudoises en eaux souterraines faisant partie du réseau national d'observation NAQUA confirment la présence de sous-produits d'herbicides, en particulier de l'atrazine, du dichlobenil et du chloridazon, dans beaucoup de sources et puits du Plateau. En zone de cultures de betteraves, la présence parfois en grandes quantités de dérivés du chloridazon impose des décisions à l'échelle nationale (limitation ou interdiction de l'utilisation de l'herbicide). En absence de moyens appropriés et après le renoncement du Service de l'énergie et de l'environnement du canton de Neuchâtel, partenaire durant plusieurs années, aucune analyse de composés pesticides n'a pu être réalisée en 2012 et 2013 dans les eaux distribuées vaudoises.

La présence de composés chimiques d'origine industrielle est décelée dans les eaux captées dans la plaine du Rhône (hydrocarbures et dérivés chlorés), ainsi qu'au pied du Jura (solvants chlorés, résultant en général de leur emploi industriel durant les années 1960-1970). Les ressources en eau

potable de la plaine proche d'Ollon, dont le bassin d'alimentation comprend les sites industriels de Monthey, sont intensivement contrôlées dans le cadre d'un programme d'assainissement de sites contaminés. L'exploitation d'un puits, mis en service en automne 2005, a été interrompue dès le mois d'août 2006 à titre préventif, la présence de différents composés organiques synthétiques chlorés et autres sous-produits ayant été mise en évidence, avec une tendance à la hausse en cas de pompage. Le contrôle systématique des ressources en eau potable de cette région sera poursuivi.

Le méthyl-tert-butyl éther (MTBE), additif de l'essence utilisé depuis une vingtaine d'années en Europe en remplacement de dérivés contenant du plomb, paraît en légère augmentation dans une partie des eaux captées en zones de plaines et à proximité d'agglomérations. Il est présent en traces dans l'eau du lac Léman. Aucune norme n'a été fixée à l'heure actuelle dans la législation alimentaire suisse ou européenne pour cette substance. L'évolution de la situation est suivie avec attention.

Le développement rapide des techniques analytiques permet désormais la mise en évidence de nombreux micropolluants ou contaminants présents dans les eaux de surface et les eaux souterraines. En cas de risque avéré pour la santé publique, des mesures d'assainissement ou des installations spécifiques de traitement d'eau devront être mises en place par les distributeurs d'eau concernés.

Inspections d'installations de distribution d'eau

Vingt-huit inspections ont été effectuées dans le cadre de la mise en service de nouvelles installations, de l'approbation des procédures d'autocontrôle de la distribution d'eau, de résultats d'analyses défavorables ainsi que de demandes d'intervention de la part de distributeurs communaux.

L'exploitation de cinq nouveaux ouvrages de captage a été autorisée après inspection en fin de travaux et contrôles analytiques concluants. Un autre captage a pu être remis en service après assainissement de la zone de tir située à proximité. Deux importantes nouvelles usines de traitement d'eau (clarification des eaux du Pays d'En Haut à Sonzier par Eauservice Lausanne et station de traitement d'eau du Lac à Cudrefin, par l'Association de distribution d'eau de la Broye et du Vully) ont été mises en service selon notre demande. Elles font appel à la technique moderne d'ultrafiltration.

Un nouvel inspecteur a pu être engagé dès le 1^{er} juin afin de renforcer l'activité de contrôle et d'assistance aux communes et associations distributrices d'eau potable.

Communications et informations

Les communes et associations de distribution d'eau ont été soutenues dans leur démarche d'information à la population au sujet de la qualité des eaux distribuées, disposition fédérale entrée en vigueur en 2005. Les résultats d'analyses de dureté et de teneurs en nitrate, systématiquement mesurées dans tous les réseaux de distribution du Canton, sont publiés sur notre site Internet.

Les obligations légales des responsables politiques en matière de qualité et de sécurité des eaux distribuées ont été rappelées à une centaine de participants lors d'un séminaire organisé par la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des eaux, dans le cadre du Comptoir suisse, à Lausanne, en date du 18 septembre.

Des informations et renseignements concernant les aspects relatifs à la qualité des eaux ont été donnés en réponse à plus d'un millier de demandes diverses provenant de distributeurs, communes, entreprises, bureaux techniques, associations diverses, ainsi que du public.